La chronique de Jean-René Legendre





A toute chose malheur est bon, c'est la leçon que nous pourrions tirer de cette crise sanitaire. Quand privé et public marchent main dans la main....

La crise sanitaire que nous traversons va tous nous amener à des réflexions et des remises en cause, sur notre façon de travailler et sur des fondamentaux qui nous paraissaient acquis avant la crise...

C'est peut-être le moment de faire bouger les lignes.

Chacun de son côté

Un sujet est tout à fait propice à cette réflexion, il s'agit de la place des différents acteurs dans le système de soins Français. Avant la crise, le fossé entre l'hôpital public et le secteur privé, qualifié par ce dernier de lucratif, était clair.

D'un côté, les hospitaliers érigeaient deux piliers dogmatiques, « nous nous avons une mission de service public » et « le privé choisit ses patients qui lui rapportent », discours tenus à plusieurs niveaux de la pyramide et renforcé par certaines organisations syndicales qui qualifient les cliniques de « marchands de santé »

De l'autre côté, la critique n'est pas moins dure. « L'hôpital public est un gouffre pour la sécurité sociale, les interventions coûtent moins cher dans le privé » « Les cliniques privées ne peuvent que peu participer au service public, chasse gardée du mandarinat des praticiens hospitaliers »

Arrive la crise du COVID19, dans une période peu propice pour l'hôpital public qui interpelle le gouvernement sur son manque de moyens.

Main dans la main....

Dans un secteur ou l'activité est réglementée et ou l'offre de soins est contingentée par le système des autorisations, le privé ne pourrait-il pas, n'en déplaise à certains dogmatiques, contribuer mieux à la prise en charge des besoins sanitaires des Français.

Il semble, à la lumière des premières actions que ce soit possible. A la demande du Gouvernement, l'hospitalisation privée se mobilise, en libérant notamment des lits dans ses services de soins critiques (surveillance continue, soins intensifs et réanimation).

Près de 4000 places pourront compléter le dispositif de l'hôpital public pour assurer la meilleure prise en charge de nos concitoyens atteints du coronavirus. Selon le Président de la FHP (Fédération de l'Hospitalisation Privée), Lamine GHARBI les hôpitaux et cliniques privés pourront également prendre le relais sur des opérations non urgentes déprogrammées dans les établissements de première et deuxième ligne. Les établissements de soins de suite privés sont également organisés pour accueillir au plus vite des patients en aval de leur séjour en soins aigus, ce qui permettra de faciliter encore la gestion des lits d'hospitalisation de première et deuxième ligne.



Arrondir les « prés carrés »

Des exemples très concrets voient le jour ; plus de 200 patients sont aujourd'hui admis en réanimation dans les cliniques privées Parisiennes. Certains établissements, comme la Clinique de l'Estrée à Stains, ont fait preuve d'une grande réactivité pour réinstaller des lits de réanimation dans leurs structures. Ici, le secteur privé a su faire la preuve de sa réactivité.

En parallèle le mouvement gagne tout l'Hexagone ou 4.000 lits peuvent être opérationnels pour lutter contre le COVID 19, l'ensemble des opérations non urgentes ayant été déprogrammées dans la plupart des établissements.

Cette réactivité, saura-t-on s'en souvenir après la crise. Il est à espérer que celle-ci ait un effet positif de décloisonnement, dans les faits et dans les mentalités. Beaucoup d'hôpitaux et de cliniques privées arrivent déjà à gérer ensemble des problématiques dans le cadre des groupements de coopération sanitaire. Espérons que nous aurons acquis de cette crise une nouvelle façon d'envisager la dispensation des soins à nos concitoyens, en oubliant un peu les prés carrés de chacun.

L'espoir fait vivre, et nous avons en ce moment plus que jamais besoin ...

